

## **NMG dépose ses rapports financiers de 2025 et poursuit le développement de la mine Matawinie de la phase 2 en vue de la construction**

- + Avancement de la mine Matawinie de la phase 2 vers la DID sur la base de l'étude de faisabilité, des ententes commerciales et des processus propres aux prêteurs et aux investisseurs, avec un objectif fixé au premier semestre 2026
- + Financement par emprunt de premier rang d'un montant de 335 millions \$ US, entièrement engagé et garanti par EDC et la BIC, avec une structure de financement de projet flexible et à long terme, des taux et des modalités de remboursement concurrentielles, le tout soutenu par un profil ESG conforme aux normes internationales
- + Base commerciale établie pour la phase 2 de NMG, comme en témoignent des ententes de vente et de commercialisation conclues avec Panasonic Energy, Traxys et le gouvernement du Canada, assurant une demande diversifiée pour le matériel d'anode actif et le concentré de graphite
- + Mine Matawinie de la phase 2 prête pour la mise en chantier grâce à l'achèvement des travaux préparatoires, à la planification de l'exécution de projet, à une progression marquée de l'ingénierie détaillée et à l'attribution de contrats clés couvrant plus de 50 % des dépenses d'investissement prévues, le tout dans le respect des projections financières
- + Référence par le gouvernement du Canada de la mine Matawinie au Bureau des grands projets, ce qui confirme le rôle stratégique de NMG dans le développement de matériaux critiques et la souveraineté de chaînes d'approvisionnement nord-américaines
- + Acquisition d'un site industriel à Bécancour afin d'accélérer la construction et la mise en service de la première usine de matériaux pour batteries de Bécancour afin d'honorer l'entente « offtake » conclue avec Panasonic Energy en matière de production de matériel d'anode actif
- + Clôture d'un placement public d'actions ordinaires d'un montant de 20 millions \$ US visant à financer l'achat d'articles à long délai de livraison, l'ingénierie détaillée et les dépenses générales de la Société avant la DID
- + Maintien d'un leadership en matière d'ESG et d'une discipline opérationnelle soutenue; absence d'incident environnemental majeur ; taux d'incidents enregistré de 3,92 aux installations de la Société et de 0 sur les chantiers en fin d'exercice ; et maintien d'un bilan carboneutre grâce à des mesures de réduction et à des compensations vérifiées
- + Collaborations en recherche et développement avec des chercheurs canadiens de premier plan pour mettre au point des composites polymère-graphite multifonctionnels

- et des matériaux pour batteries de nouvelle génération, dans le cadre d'une stratégie marketing diversifiée
- + Position favorable pour tirer parti des tendances structurelles liées aux minéraux critiques, alors que les gouvernements occidentaux renforcent les mesures visant à sécuriser les chaînes d'approvisionnement en graphite et en matériaux pour batteries, tant au niveau national qu'auprès des pays alliés.
  - + Situation de trésorerie d'environ 74 M\$ à la fin de la période

**MONTRÉAL, CANADA, 26 mars 2026** – Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#), [TSX : NOU](#)) a déposé ses rapports financiers pour l'exercice 2025, une année marquée par des progrès considérables dans le développement et le financement de ses opérations de la phase 2, parallèlement à un leadership soutenu en matière d'ESG et à une allocation rigoureuse du capital. [À la suite de l'engagement récent des prêteurs pour un montant de 335 millions \\$ US destiné au financement de la mine Matawinie](#), la Société est bien positionnée et mobilisée en vue de franchir les dernières étapes menant à la décision d'investissement définitive (« DID »), de progresser vers une DID subséquente pour la première usine de matériaux de batterie de Bécancour et de se préparer aux travaux de construction ainsi qu'à la mise en œuvre commerciale.

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG, a affirmé : « 2025 a été une année de discipline et de détermination. Dans un contexte mondial marqué par un recalibrage économique, par des politiques commerciales en évolution et par une concurrence accrue pour les minéraux critiques, nos priorités sont restées les mêmes : avancer avec rigueur, renforcer nos bases et nous préparer à une mise en œuvre à grande échelle. L'équipe Nouveau Monde a réalisé des progrès concrets dans l'ensemble des volets de notre plan de développement. Nous continuons de réduire les risques liés à la mise en œuvre de notre plateforme de graphite entièrement intégrée, de la mine aux matériaux avancés, qui s'inscrit dans les priorités stratégiques des économies occidentales et permet une production responsable sur plusieurs décennies. L'année 2026 devrait marquer des étapes clés dans la transformation de nos actifs et de nos projets en succès commerciaux. »



## **Chemin vers la DID pour la mine Matawinie**

Sur la base des résultats de [l'étude de faisabilité de la mine Matawinie 2025, des ententes et des arrangements couvrant près de 75 % de la production future](#) et des progrès importants du projet, la mine Matawinie de la phase 2 a atteint un stade de maturité du projet et de préparation à la mise en construction. L'ingénierie détaillée soutient les activités d'approvisionnement. [Des contrats majeurs ont été octroyés pour les travaux de construction, les services-clés, les équipements majeurs et les matériaux, couvrant plus de 50 % des dépenses d'investissement \(« CAPEX »\) du projet, tout en respectant les prévisions budgétaires.](#) Pomerleau a été nommé gestionnaire de la construction, tandis que des contrats majeurs ont été attribués à ABB pour la sous-station électrique de 120 kV, à Metso pour les principaux équipements de concentrateur et de traitement des minéraux, à Manawan-Fournier pour le lot principal de travaux civils, et à Beauce Atlas pour les structures en acier, sous réserve de la finalisation de certaines clauses. Parallèlement, la planification des travaux, les activités d'approvisionnement et la collaboration avec les entreprises locales et autochtones progressent en plus vue de la finalisation des plans de mise en œuvre, des échéanciers et des programmes relatifs à la santé, à la sécurité, à l'environnement et à la qualité en vue de la DID.

Le processus de financement du projet de la mine Matawinie de la phase 2 touche à sa fin. NMG a obtenu [une lettre d'engagement de la part d'Exportation et développement Canada \(« EDC »\) et de la Banque de l'infrastructure du Canada \(« BIC »\) pour le financement de projet par emprunt garanti de premier rang, afin de soutenir la construction, le développement et la mise en service de la mine Matawinie.](#) Des facilités de crédit totalisant 335 millions \$ US seront mises à disposition dès la finalisation de la documentation définitive, la conclusion des vérifications diligentes, d'assurance et réglementaires, et la satisfaction des conditions préalables habituelles. NMG poursuit activement ses négociations avec des investisseurs stratégiques ciblés concernant la composante en fonds propres du financement du projet, dans le but de finaliser la structure de financement dans les meilleurs délais.

## **Développement des usines de matériaux pour batteries de Bécancour**

La Société poursuit l'élaboration d'un plan de développement en deux étapes pour ses usines de matériaux pour batteries de Bécancour de la phase 2 en tirant parti d'un site industriel et d'un terrain vierge contigus. [Le site industriel de 143 000 m<sup>2</sup> acquis par NMG](#) comprend une installation de 22 000 m<sup>2</sup>, une vaste zone dédiée à l'entreposage et aux activités logistiques, ainsi que des raccordements aux principales infrastructures industrielles, dont la Société compte tirer parti pour mettre en place une première capacité de production de matériel d'anode actif dédiée à Panasonic Energy.

En s'appuyant sur les travaux technologiques et d'ingénierie réalisés jusqu'à présent, NMG s'efforce d'adapter son projet au bâtiment récemment acquis et d'élaborer une estimation de classe 3 pour le développement de ce site industriel, conformément à la pratique recommandée 47R-11 de l'American Association of Cost Engineers (« AACE »). Le bâtiment industriel et les infrastructures connexes devraient permettre à la Société de réduire les coûts d'infrastructure, d'optimiser le CAPEX par tonne pour cette première étape du développement, et de réduire les délais liés aux permis, à l'ingénierie et à la construction afin que la période de mise en service coïncide avec celle de la mine Matawinie. La Société collabore avec ses actionnaires stratégiques et ses partenaires financiers ciblés en vue d'une DID pour le projet de Bécancour au

second semestre 2026.

## La Société

En plus des [ententes commerciales conclues avec Panasonic Energy, le gouvernement du Canada et le groupe Traxys](#), la Société discute activement avec d'autres clients potentiels de premier plan qui s'intéressent à sa production de la phase 2 pour le graphite en paillettes naturel, le matériel d'anode actif, et/ou les matériaux de graphite spécialisés destinés à des usages spécialisés. Les opérations de la phase 1 de la Société permettent de soutenir les efforts de mise en marché technique et de qualification des produits auprès des clients en question.

L'entreprise s'engage à mener ses activités de manière sécuritaire et responsable. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2025, NMG a enregistré un taux d'incident de 3,92 à ses installations. Pendant la même période, NMG a également maintenu son bilan de 0 incident environnemental majeur.

Alors qu'elle se prépare aux travaux de construction à venir, la Société demeure en étroite communication avec les communautés locales, les Premières Nations et les parties prenantes afin de favoriser des conditions favorables au lancement des opérations. L'approche en matière d'engagement de NMG est adaptée aux réalités et aux priorités locales afin de maximiser les retombées et la participation à ses projets.

NMG a pris des mesures concrètes pour éviter, réduire et compenser entièrement ses émissions de gaz à effet de serre (« GES »), ce qui lui permet de maintenir sa carboneutralité et de tracer sa trajectoire vers l'atteinte du Net Zéro d'ici 2030 (émissions de portée 1 et de portée 2, et certaines émissions de portée 3). Pour 2025, la Société rapporte des émissions de GES s'élevant à 744 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en lien avec ses activités aux usines de la phase 1 et à ses bureaux. NMG a acheté et retiré des crédits carbone certifiés VCS afin de compenser ce bilan. Un bilan détaillé de la performance sera présenté dans le rapport ESG 2025 de NMG, qui paraîtra au deuxième trimestre de 2026.

La Société a clôturé l'exercice avec une situation de trésorerie d'environ 74 millions \$ CA.

## Perspectives du marché

Les investissements mondiaux dans la transition énergétique ont atteint un niveau record de 2 300 milliards \$ US en 2025, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente, et ce, malgré des vents contraires macroéconomiques et des politiques variables (BloombergNEF, janvier 2026). Les investissements sont demeurés concentrés dans le transport électrifié, la production d'énergie renouvelable, les infrastructures de réseau et le stockage d'énergie.

Bien que les facteurs structurels demeurent intacts, notamment la sécurité énergétique, les efforts de décarbonation, la compétitivité industrielle et la résilience des chaînes d'approvisionnement, l'année 2025 a été marquée par une période de recalibrage dans plusieurs secteurs. La hausse des taux d'intérêt, la fragmentation géopolitique ainsi que l'évolution des priorités et des mesures incitatives gouvernementales ont créé un cycle d'investissement plus sélectif (Forbes, février 2026). La trajectoire à long terme vers l'électrification reste claire, mais les échéanciers s'ajustent pour tenir compte de rythmes d'adoption plus graduels (CNBC, décembre 2025).

Les constructeurs automobiles ont vendu un nombre record de véhicules électriques à l'échelle mondiale en 2025. Pour 2026, les prévisions font état de 24,3 millions de véhicules électriques

particuliers supplémentaires, ce qui représente une croissance potentielle de 12 % par rapport à 2025 (Bloomberg, janvier 2026). Ce ralentissement s'explique par une combinaison de facteurs, dont la réduction des subventions du gouvernement chinois, les discussions en Europe sur le retrait progressif des moteurs à combustion interne et les orientations changeantes de la politique américaine. Les analystes du secteur considèrent cette tendance comme un retour à la normale plutôt qu'un déclin structurel, le taux de pénétration des véhicules électriques aux États-Unis devant atteindre près de 19 % des ventes totales de véhicules légers d'ici 2030 (CNBC, décembre 2025). Parallèlement, certains constructeurs automobiles ont réajusté leurs programmes de dépenses d'investissement liés aux véhicules électriques, tout en accordant une importance accrue aux technologies de batteries et aux solutions de stockage d'énergie.

La croissance des infrastructures pour véhicules électriques s'est poursuivie à un rythme soutenu en Amérique du Nord, les États-Unis ayant installé des bornes de recharge à un rythme record en 2025, en particulier au quatrième trimestre (Bloomberg, janvier 2026). L'augmentation de la capacité de recharge rapide devrait soutenir l'adoption des véhicules électriques à long terme en renforçant la confiance des consommateurs et en améliorant l'économie de l'utilisation des véhicules.

Malgré l'évolution des cadres politiques, la production d'électricité d'origine renouvelable a atteint des niveaux records en 2025. Aux États-Unis, les services publics ont produit environ 1 162 TWh d'électricité à partir de sources renouvelables, ce qui correspond à 26 % de la production totale d'électricité pour l'année (Bloomberg, janvier 2026). Ces tendances confirment le rôle structurel des énergies renouvelables dans les mix énergétiques et alimentent la demande soutenue pour des technologies de stockage complémentaires. Les systèmes de stockage d'énergie (« SSE ») à l'échelle du réseau ont poursuivi leur forte expansion en 2025. Plus de 246 GWh de nouvelles capacités de stockage d'énergie ont été mises en service à l'échelle mondiale au cours de l'année, ce qui représente une hausse de 46 % par rapport à l'année précédente (Rho Motion, janvier 2026).

- » Les États-Unis ont ajouté environ 47 GWh de capacité de stockage d'énergie à l'échelle du réseau, soit une augmentation de 19 % par rapport à l'année précédente (Rho Motion, janvier 2026).
- » Du côté de l'Europe, plus de 10 GWh de nouvelles capacités de stockage d'énergie à grande échelle ont été mises en service, soit une hausse de 28 % par rapport à l'année précédente. Le Royaume-Uni arrive en tête, avec une hausse de 34 % (Rho Motion, janvier 2026).
- » Les installations de batteries de stockage comptent désormais parmi les principales sources de nouvelle puissance électrique installée aux États-Unis, se classant au deuxième rang derrière la production d'énergie solaire en 2025 (Washington Post, janvier 2026). L'accélération du stockage à l'échelle du réseau reflète une demande structurelle liée à l'intégration des énergies renouvelables, à la stabilisation du réseau et à la sécurité énergétique.

Dans un contexte de demande soutenue alimentée par la transition énergétique mondiale et par les efforts des pays occidentaux pour renforcer la fabrication locale et la sécurité nationale, les gouvernements ont intensifié les mesures visant à garantir l'accès aux minéraux critiques et à accroître les capacités de transformation au pays et chez leurs alliés.

- » Une enquête menée en vertu de l'article 232 sur les minéraux critiques transformés et les produits dérivés a conclu que les États-Unis dépendent entièrement des importations pour 12 minéraux critiques, et fortement pour 29 autres, et qu'ils disposent de capacités

- de transformation nationales limitées (U.S. Department of Commerce, janvier 2026). L'administration américaine a émis une proclamation établissant des mécanismes visant à sécuriser l'approvisionnement en minéraux critiques, notamment en donnant instruction aux agences fédérales de négocier des ententes d'approvisionnement et d'envisager des mesures commerciales (proclamation de la Maison-Blanche à la suite de l'enquête menée en vertu de l'article 232, janvier 2026).
- » Les États-Unis ont également lancé le projet Vault, appuyé par un engagement de 10 milliards \$ US de la part de l'Export-Import Bank des États-Unis (« EXIM ») et par près de 2 milliards \$ US en investissements du secteur privé. Cette initiative prévoit la mise en place de la réserve stratégique américaine de minéraux critiques, sous la forme d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé à gouvernance indépendante, destiné à stocker des matières premières essentielles et à renforcer la résilience à long terme des chaînes (EXIM, février 2026).
  - » Dans le cadre de sa présidence du G7 en 2025, le Canada a créé l'Alliance sur la production de minéraux critiques en vue de renforcer les chaînes d'approvisionnement et de réduire les vulnérabilités stratégiques. Après une première annonce de 26 investissements, partenariats et mesures visant à mobiliser environ 6,4 milliards \$ pour des projets liés aux minéraux critiques, y compris le projet de la mine Matawinie de la phase 2, le Canada a annoncé de nouveaux programmes et investissements totalisant plus de 3,6 milliards \$ (Ressources naturelles Canada, mars 2026).
  - » Le Canada et le Japon ont annoncé la mise en place d'un Partenariat stratégique global visant à renforcer leur coopération en matière de sécurité, de résilience économique (notamment dans les domaines de l'énergie et des minéraux critiques), de commerce, d'investissement et de technologie (gouvernement du Canada, mars 2026).
  - » Le Canada et l'Inde ont signé un protocole d'accord sur la coopération dans les chaînes de valeur des minéraux critiques, couvrant l'exploration, l'exploitation minière, la valorisation, la transformation, la promotion des investissements, les échanges techniques et les meilleures pratiques ESG, dans le but de soutenir le commerce, les investissements et la diversification des chaînes d'approvisionnement entre les deux pays (gouvernement du Canada, mars 2026).
  - » Le Canada et le Groenland ont signé une déclaration d'intention conjointe sur la coopération en matière de minéraux critiques et d'énergie, visant à renforcer la collaboration en matière de connaissances géologiques, de sécurité énergétique, de solutions de transition énergétique, de pratiques exemplaires ESG et de partenariats commerciaux liés aux chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques (gouvernement du Canada, mars 2026).
  - » Le Canada et la Banque européenne d'investissement ont signé une lettre d'intention visant à explorer la possibilité d'une collaboration en matière de matières premières essentielles, en s'appuyant sur le partenariat stratégique existant entre l'Union européenne et le Canada sur les matières premières, afin de favoriser des chaînes d'approvisionnement sûres, durables et diversifiées pour les minéraux et les métaux essentiels aux transitions écologique et numérique (gouvernement du Canada, mars 2026).
  - » Le Québec et l'Allemagne ont signé une déclaration conjointe sur la collaboration en matière de minéraux critiques, ainsi que plusieurs ententes entre entreprises canadiennes et allemandes visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement en matériaux destinés aux véhicules électriques, à la défense et aux énergies renouvelables (gouvernement du Québec, mars 2026).

- » Le Canada a renforcé ses efforts diplomatiques en matière de minéraux critiques par la signature d'un protocole d'entente avec le ministère de l'Industrie et des Ressources minérales de l'Arabie saoudite afin d'accroître la coopération au sein des chaînes de valeur des minéraux, de favoriser le commerce et les investissements et de contribuer à des chaînes d'approvisionnement durables (gouvernement du Canada, janvier 2026).
- » En Europe, les gouvernements ont poursuivi l'élaboration de cadres de politiques industrielles et commerciales visant à assurer la sécurité des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques. Le règlement de l'Union européenne sur les matières premières critiques fixe des objectifs visant à limiter la dépendance à l'égard d'un seul pays tiers. Sa mise en œuvre comprend la désignation de projets stratégiques d'exploitation minière et de transformation, ainsi que le développement de partenariats internationaux avec des pays riches en ressources naturelles, comme le Canada, afin de diversifier les chaînes d'approvisionnement et d'attirer les investissements (Commission européenne, mars 2026).

Pris dans leur ensemble, ces développements témoignent d'un virage structurel vers des politiques sur les minéraux critiques axées sur la sécurité nationale, le renforcement des capacités de transformation nationales et l'intégration des chaînes d'approvisionnement entre pays alliés. Les décideurs s'intéressent de plus en plus aux capacités de transformation intermédiaires et en aval, et non uniquement à l'extraction des matières premières. Cette orientation est en phase avec les lacunes relevées dans les capacités de transformation en Occident et met en évidence l'importance stratégique de chaînes d'approvisionnement intégrées.

Le graphite naturel, désigné comme minéral critique au Canada, aux États-Unis, dans l'Union européenne, en Australie, au Royaume-Uni et au sein de l'OTAN, demeure associé à une chaîne d'approvisionnement à source unique (U.S. Geological Survey, 2026). Bien que la croissance de la demande pour les véhicules électriques ait ralenti par rapport aux années précédentes, la fabrication de batteries continue de progresser pour répondre à la croissance cumulative de la flotte, à l'expansion des infrastructures de recharge et à l'accélération du déploiement du stockage d'énergie sur réseau (Bloomberg, janvier 2026). Le recours croissant aux batteries pour le stockage d'énergie à grande échelle contribue à augmenter la demande de matériel d'anode et le graphite (Benchmark Mineral Intelligence, février 2026).

- » Les prix du graphite en paillettes sont restés stables à l'échelle mondiale tout au long de l'année 2025 et jusqu'au début de l'année 2026 (Benchmark Mineral Intelligence, février 2026).
- » La production mondiale de batteries lithium-ion devrait atteindre environ 10,6 TWh en 2035, ce qui témoigne d'une croissance structurelle soutenue, stimulée par la mobilité électrique, le stockage d'énergie et l'électrification industrielle (Benchmark Mineral Intelligence, février 2026).
- » La capacité mondiale de production de matériaux d'anodes devrait atteindre 35,8 millions de tonnes par an (« tpa ») d'ici 2035. Cette croissance entraînera une hausse de la demande de graphite naturel, ce qui reflète l'intensité matérielle associée à la fabrication d'anodes (Benchmark Mineral Intelligence, février 2026).
- » Même si la Chine devrait conserver sa position dominante, la part de l'Amérique du Nord dans la capacité mondiale de production d'anodes pourrait passer de moins de 1 % aujourd'hui à plus de 5 % d'ici 2035, sous l'impulsion des politiques incitatives et des stratégies de diversification des chaînes d'approvisionnement (Benchmark Mineral Intelligence, février 2026).

- » La demande mondiale de graphite naturel, issue des secteurs énergétique et industriel, devrait atteindre 2,953 millions de tpa d'ici 2035 (Benchmark Mineral Intelligence, mars 2026).

Bien que les fluctuations du marché à court terme puissent influencer le calendrier des investissements et les décisions relatives aux ententes « offtake », les facteurs sous-jacents, notamment la sécurité énergétique, la souveraineté industrielle, la décarbonation et la résilience des réseaux, continuent de soutenir la demande à moyen et à long terme pour les matériaux destinés aux batteries.

### À propos de Nouveau Monde Graphite

Nouveau Monde Graphite est une société intégrée qui développe des opérations responsables d'exploitation minière et de traitement avancé pour approvisionner l'économie mondiale en matériaux de graphite de pointe carboneutre. La Société développe actuellement une chaîne de valeur entièrement intégrée, allant du minerai jusqu'au graphite raffiné, au Québec (Canada), afin de répondre aux besoins des industries de demain dans les domaines de l'énergie, de la technologie de pointe et de la fabrication manufacturière. Grâce à ses normes ESG reconnues et à ses partenariats structurants avec d'importants clients, NMG est en voie de devenir un fournisseur stratégique de matériaux avancés pour des fabricants spécialisés de premier plan, tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. [www.NMG.com](http://www.NMG.com)

#### Contact

##### MÉDIAS

Julie Paquet  
VP Communications et Stratégie ESG  
+1 450 757-8905, poste 140  
[jpaquet@nmg.com](mailto:jpaquet@nmg.com)

##### INVESTISSEURS

Marc Jasmin  
Directeur, Relations aux  
investisseurs  
+1 450 757-8905, poste 993  
[mjasmin@nmg.com](mailto:mjasmin@nmg.com)

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://bit.ly/3UDrY3X>

#### **Mise en garde relative aux énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, les « énoncés prospectifs »), y compris, sans s'y limiter, des énoncés qui font référence à des événements ou des rendements opérationnels ou financiers futurs de la Société, et qui reflètent les attentes et les hypothèses de la direction à propos de la croissance de la Société, de ses résultats, de sa performance et de ses perspectives et occasions d'affaires. De tels énoncés prospectifs reflètent les convictions actuelles de la direction et sont fondés sur l'information dont elle dispose actuellement. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les facilités de crédit, le projet développement prévu de la mine Matawinie et de la première usine de matériaux pour batteries de Bécancour, la capacité de la Société à conclure avec succès des ententes définitives concernant les facilités de crédit, selon les modalités et conditions décrites dans le présent document et/ou les énoncées dans la lettre d'engagement, voire à conclure de telles ententes; la réalisation de la diligence raisonnable par EDC et la BIC; le respect des conditions de clôture habituelles; l'utilisation prévue des fonds; la capacité de la Société à obtenir une DID favorable pour la mine Matawinie de la phase 2; la capacité de la Société à négocier et à conclure des investissements stratégiques en capitaux propres, ainsi que leurs modalités et conditions; l'achèvement de la mine Matawinie de la phase 2; la capacité de la Société à mener à bien la construction et la mise en service comme prévu et conformément au plan et à la stratégie d'exécution pour la mine Matawinie et l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour, les résultats de l'étude de faisabilité 2025 de*

la mine Matawinie; la capacité des sous-traitants et fournisseurs à remplir leurs engagements; les résultats escomptés et les avantages attendus pour les communautés impliquées, y compris la Première Nation Atikamekw de Manawan et la communauté locale de Saint-Michel-des-Saints; l'impact des perspectives du marché pour la société, et les résultats attendus des initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, ainsi que les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse, qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société.

Les énoncés prospectifs reposent sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes et ne sont pas garanties du rendement futur. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur une panoplie d'hypothèses et de facteurs sous-jacents, notamment la capacité de la Société à conclure des ententes définitives concernant les facilités de crédit, les résultats des vérifications diligentes menées par EDC et la BIC, la capacité de la Société à remplir toutes les conditions de clôture relatives aux facilités de crédit, la capacité de la Société à négocier et à conclure des investissements stratégiques en capitaux propres, les relations d'affaires entre la Société et ses parties prenantes, la capacité d'obtenir un financement suffisant pour le développement de la mine Matawinie et des usines de matériaux de batterie de Bécancour, et la capacité de la Société à satisfaire aux processus de diligence raisonnable appliqués par les parties prenantes; et ces énoncés ne sont pas garants du rendement de la Société.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient considérablement différents de ceux anticipés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs de risque susceptibles d'entraîner des écarts importants entre les événements réels et les attentes actuelles, on retrouve notamment la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, des retards dans la finalisation des ententes définitives, des retards dans l'atteinte de la DID, la conjoncture économique en général, ainsi que les risques liés aux bénéficiaires, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 25 mars 2026, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les résultats réels, ou entraîner des écarts importants par rapport à ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)), et pour les lecteurs et lectrices aux États-Unis sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : [www.NMG.com](http://www.NMG.com).